

L'inspection du travail Basse-Normandie

Le rôle de l'inspection du travail est l'application de la réglementation du travail. Elle a également une mission de conseil et d'aide auprès des particuliers et des entreprises.

Vous pouvez obtenir auprès de l'inspection du travail des informations concernant la législation du travail. Vous pouvez également consulter le Code du travail et les différentes conventions collectives.

Les inspecteurs et contrôleurs du travail s'assurent que la législation du travail est respectée dans les entreprises. En cas de difficultés ou de conflits, ils peuvent apporter leur soutien pour favoriser la conciliation entre les partenaires sociaux. Ils ont également pour mission de participer à la mise en oeuvre des programmes d'action décidés par le ministère.

Le service d'information "**Travail Info Service**" : 0 821 347 347 (0,12€ /min) est composé d'une équipe de juristes qui peuvent apporter des réponses concrètes aux questions posées sur la réglementation du travail, les aides à l'emploi et la formation professionnelle (du lundi au vendredi de 9h à 18h).

CALVADOS

Inspection du Travail

DDTEFP

3 place Saint Clair - BP 30004
14201 HEROUVILLE SAINT-CLAIR

cedex

Tél. 02 31 47 74 00

Fax. 02 31 47 75 01

Site. www.calvados.pref.gouv.fr/sections/ddtefp

Renseignements droit du travail :

Tél. 02 31 47 74 01

Accueil du public :

lundi au vendredi 9h-11h45 et 13h30-16h15
(16h le vendredi) sauf le mercredi après-midi

Renseignements téléphoniques :

lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-16h30
(16h15 le vendredi)

MANCHE

Inspection du Travail

DDTEFP

Centre d'affaires Atlantique

Boulevard Félix-Amiot - BP 240

50102 CHERBOURG-OCTEVILLE cedex

Tél/Fax. 02 33 88 32 00

Site. www.ddtefp-manche.com

Renseignements droit du travail :

Tél. 02 33 88 32 64

Renseignements téléphoniques et accueil du public :

lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-17h
(16h30 les mercredi et vendredi)

Inspection du Travail

50 place Georges Pompidou

50000 SAINT-LO

Tél. 02 33 77 32 89

Fax. 02 33 56 73 63

Renseignements droit du travail et conventions collectives :

Tél. 02 33 77 32 83

Renseignements téléphoniques et accueil du public :

lundi au vendredi, 9h-12h et 13h30-17h (16h30 le vendredi)

ORNE

Inspection du Travail

DDTEFP

57 rue Cazault - BP 253

61007 ALENCON cedex

Tél. 02 33 82 54 00

Fax. 02 33 82 54 22

Site. [www.orne.pref.gouv.fr/rubrique "Les services publics"](http://www.orne.pref.gouv.fr/rubrique%20Les%20services%20publics)

Renseignements droit du travail :

Tél. 02 33 82 54 01 / 54 50

Accueil du public :

lundi au jeudi, 9h-12h et 13h30-16h30
vendredi, 9h-12h et 13h30-16h15

Renseignements téléphoniques :

lundi au vendredi, 9h-12h et 14h-17h

☞ Sur le site www.legifrance.gouv.fr consultation possible du code du travail et des conventions collectives nationales.

DDTEFP : Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.